

BUREAU du 8 décembre 2009

Procès-verbal synthétique

L'an deux mille neuf, le 8 décembre à 16h00, le BUREAU du syndicat mixte Somme Numérique légalement **convoqué le 23 novembre 2009**, s'est réuni dans ses locaux, sous la présidence de Jean-François VASSEUR :

Membres du BUREAU **présents** et *absents* :

Amiens Métropole	Département de la Somme	Communautés de communes
1 – Jean-François VASSEUR 2 – Jean-Claude RENAUX 3 – Didier CARDON	1 – Daniel LEROY 2 – Sarah THUILLIEZ 3 – Jean-Pierre TETU	1 – Daniel CARPENTIER 2 – Patrice LETALLE 3 – Laurent SOMON

Le quorum étant constaté par la présence de 5 membres sur 9, le Président déclare la séance ouverte.

Monsieur LETALLE est arrivé après le vote des délibérations.

Le compte-rendu de la séance du 6 novembre 2009 transmis aux membres le 23 novembre 2009 est approuvé.

M. Jean-Claude RENAUX est désigné **secrétaire de séance**.

I – DELIBERATIONS DU BUREAU

01 – Adhésion de la communauté de communes de la Région de OISEMONT

L'adhésion de la communauté de communes de la Région de OISEMONT est approuvée.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

02 – Convention de remboursement des matériels ENT

Le Président est autorisé à signer le projet de convention relative au remboursement des matériels informatiques pour les ENT avec Amiens Métropole et les communautés de communes du Pays du COQUELICOT, de l'ABBEVILLOIS, du Pays NESLOIS, du BERNAVILLOIS, du Canton de CONTY, du HAUT-CLOCHER.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

II – Ordre du jour du Comité Syndical du 22 décembre 2009

L'ordre du jour du comité syndical du 22 décembre 2009 a été examiné par les membres du Bureau :

01 - LANCEMENT DE LA PROCEDURE DE DSP

Projet de délibération en cours de rédaction

Un des « points durs » de la définition du périmètre de la délégation est la question des sites publics actuellement activés sur le réseau PHILEAS NET par le syndicat mixte, grâce aux investissements publics réalisés. Normalement, la fourniture du service pour ces sites publics devrait entrer dans le périmètre de la délégation et donc les prix des télécoms se rapprocheront des conditions du marché. Il n'apparaît pas envisageable de perdre cet avantage pour les budgets des membres de Somme Numérique.

Le BUREAU approuve la proposition du Président d'indiquer qu'une sujétion de service public sera créée dans la délégation pour assurer la continuité de ce service. Cela modifiera les conditions économiques du contrat mais permettra aux membres de Somme Numérique de maîtriser les dépenses télécoms des sites publics.

02 - BUDGET 2010

Le rapport explicatif et le projet de budget ont été remis aux membres du BUREAU. Aucune remarque n'est formulée sur ces documents.

03 – BUDGET PRINCIPAL -CONTRIBUTIONS 2010 DES MEMBRES

Le projet de budget prévoit que la contribution 2010 des membres au budget principal de Somme Numérique sera de 3 500 € par part de financement, définie comme suit :

Membres	Cotisation de base	Part de financement	Montant cotisation
Conseil général de la Somme	3 500€	72	252 000€
Amiens Métropole	3 500€	72	252 000€
Communauté de communes de plus de 25 000 habitants	3 500€	2	7 000€
communauté de communes de moins de 25 000 habitants	3 500€	1	3 500€

04 – BUDGET ANNEXE -CONTRIBUTIONS 2010 DES MEMBRES

Les contributions 2010 d'Amiens Métropole et du Conseil général de la Somme au budget annexe de Somme Numérique sont détaillées comme suit :

Membres	Hotline	Forfait RESEAU
Conseil général de la Somme		80 000€ HT
Amiens Métropole	31 000€ HT	80 000€ HT

05 – PHILEAS NET –CONTRIBUTION 2010 POUR LE REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT

Somme Numérique a emprunté 31 693 021€ entre 2004 et 2007 pour la création du réseau structurant PHILEAS NET. La répartition du remboursement jusqu'à la fin des échéances de ces emprunts a été arrêté à 83,18% pour le Conseil Général de la Somme et 16,82% pour Amiens Métropole. Par conséquent, les contributions pour l'exercice 2010, en couverture de ces annuités d'emprunt sont approuvées comme suit :

Amiens Métropole	317 847,16	16,82%
Conseil Général de la Somme	1 571 850,59	83,18%
Echéances 2010	1 889 697,75	

Somme Numérique a emprunté en 2009, 775 000€ pour l'extension du réseau structurant PHILEAS NET sur le Nord-Ouest du département, pour le compte du CG80. Par conséquent, la contribution pour l'exercice 2010 du Département de la Somme en couverture de cette annuité d'emprunt est de 69 564,24 €.

06 – STATUTS – PROPOSITION DE MODIFICATION D'AMIENS METROPOLE

Dans sa délibération du 19 novembre 2009, le Conseil d'Amiens Métropole a émis un avis favorable aux propositions de modification de l'article 2 des statuts du syndicat mixte et part ailleurs, a demandé à Somme Numérique :

- de proposer une clé de répartition statutaire des cotisations dues par ses adhérents ;
- de rétablir l'article 16 réglant les modalités de dissolution du syndicat mixte.

Article 16 - Dissolution

La dissolution du syndicat mixte peut être décidée selon les modalités prévues à l'article L5721-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Les réseaux et infrastructures d'intérêt départemental sont transférés au Département de la Somme, les réseaux et infrastructures réalisés sur le territoire d'Amiens Métropole sont transférés à Amiens Métropole.

La répartition des infrastructures réalisées au titre d'un projet local se fait par accord entre le Comité Syndical et les membres, en tenant compte des contributions respectives apportées au financement de ce bien.

Le BUREAU prend acte de la demande d'une clé de répartition des cotisations ; ces propositions devront émaner d'une commission d'élus.

Concernant le rétablissement de l'article 16, il sera soumis au vote des membres du Comité syndical.

III – Informations du Président et points à traiter

DECISIONS DU PRESIDENT

30.11.2009 – modification de la grille tarifaire des services opérateurs

- Regroupement de l'offre lien d'accès aDSL débit Max non garanti en dégroupage total à 125€ HT de Frais d'Accès au Service et 15€ HT d'abonnement mensuel
- Mise en place d'un tarif pour le lien d'accès sDSL garanti jusqu'à 5 Mbit/s à 400€ HT pour les Frais d'Accès au Service (équipement compris) et
 - o 70€ HT d'abonnement mensuel pour une GTR de 4h jours ouvrés incluse
 - o 92€ HT d'abonnement mensuel pour une GTR de 4h complète 24h/24

RECETTES DU RESEAU

Il était prévu au budget primitif 850 000€ HT de recettes de location du réseau PHILEAS NET. Les prévisions de recettes ont été revues à la hausse en cours d'année tenant compte des nouvelles conventions passées avec des opérateurs, le Ministère de la Justice et l'UPJV. Elles sont ainsi à ce jour de **1 013 900€ HT**.

DEMATÉRIALISATION DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ – ETAT D'AVANCEMENT

Des fonctionnaires et élus de 44 collectivités ont suivi les formations organisées par Somme Numérique pour la dématérialisation du contrôle de légalité.

A ce jour, 10 collectivités nous ont envoyé la convention avec la Préfecture signée et 8 d'entre elles se sont inscrites sur la plateforme.

La commune de MAREUIL-CAUBERT a tenté de transmettre des pièces par cette plateforme mais cela n'a pas abouti ; la commune devait informer la Sous-préfecture avant transmission du premier acte par voie dématérialisée.

Collectivité	Communautés de communes membres	A suivi la formation	A signé et envoyé la convention	Est inscrit sur la plateforme
Vers-sur-Selles	CA Amiens Métropole	X		
Amiens	CA Amiens Métropole	X	x	
CA Amiens Métropole	CA Amiens Métropole	X	x	
Bertangles	CA Amiens Métropole	X		
Hébécourt	CA Amiens Métropole	X		
Bellancourt	CC de l'Abbevillois	X	x	x
Caours	CC de l'Abbevillois	X	x	x
Épagne-Épagnette	CC de l'Abbevillois	X	x	x
Mareuil-Caubert	CC de l'Abbevillois	X	x	x
CC de l'Abbevillois	CC de l'Abbevillois	X	x	x
Vauchelles-les-Quesnoy	CC de l'Abbevillois	X	x	x
Bray-lès-Mareuil	CC de l'Abbevillois	X		
Drucat	CC de l'Abbevillois	X		
Neufmoulin	CC de l'Abbevillois	X		

Syndicat mixte SOMME NUMERIQUE

Collectivité	Communautés de communes membres	A suivi la formation	A signé et envoyé la convention	Est inscrit sur la plateforme
Voyennes	CC de Nesle	X	x	x
Béthencourt-sur-Somme	CC de Nesle	X		
Billancourt	CC de Nesle	X		
Breuil	CC de Nesle	X		
Buverchy	CC de Nesle	X		
Cizancourt	CC de Nesle	X		
Curchy	CC de Nesle	X		
Épéanancourt	CC de Nesle	X		
Falvy	CC de Nesle	X		
Grécourt	CC de Nesle	X		
Hombleux	CC de Nesle	X		
Languevoisin-Quiquery	CC de Nesle	X		
Licourt	CC de Nesle	X		
Morchain	CC de Nesle	X		
Moyencourt	CC de Nesle	X		
Nesle	CC de Nesle	X		
Pargny	CC de Nesle	X		
Potte	CC de Nesle	X		
Rouy-le-Grand	CC de Nesle	X		
Rouy-le-Petit	CC de Nesle	X		
Saint-Christ-Briost	CC de Nesle	X		
Villecourt	CC de Nesle	X		
Mesnil-Saint-Nicaise	CC de Nesle	X		
CC de Nesle	CC de Nesle	X		
CC du Bernavillois	CC du Bernavillois	X	x	x
CC du Pays du Coquelicot	CC du Pays du Coquelicot	X		
Monchy-Lagache	CC du Pays Hamois	X		
Ailly-sur-Noye	CC du Val de Noye	X		
Conseil général		X		

La séance est levée à 17h15.

Fait à Amiens, le 15 décembre 2009

Le Président